

APRES LE VOTE

Le dépouillement et la proclamation des résultats du vote par M. le Maire auront lieu: le Vendredi 15 Décembre 2023 à 19h salle du conseil municipal.

Attention ne compteront pas:

- les enveloppes sans bulletin
- les bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe
- les bulletins portant des inscriptions

Le CMJ comptera 16 élus:

- 4 en CM1
- 4 en CM2
- 4 en 6^{ème}
- 4 en 5^{ème}

APRES L'ELECTION

Le CMJ a un mandat de 2 ans, pendant lequel les jeunes élus se réunissent pour travailler des projets qu'ils présenteront aux élus adultes.

**VIENS VOTER
C'EST
IMPORTANT
LES CANDIDATS
COMPTENT SUR
TOI !**



**POUR TOUS
RENSEIGNEMENTS ADRESSE
TOI AU
POINT ACCUEIL JEUNES**

AVENUE DU 19 MARS 1962

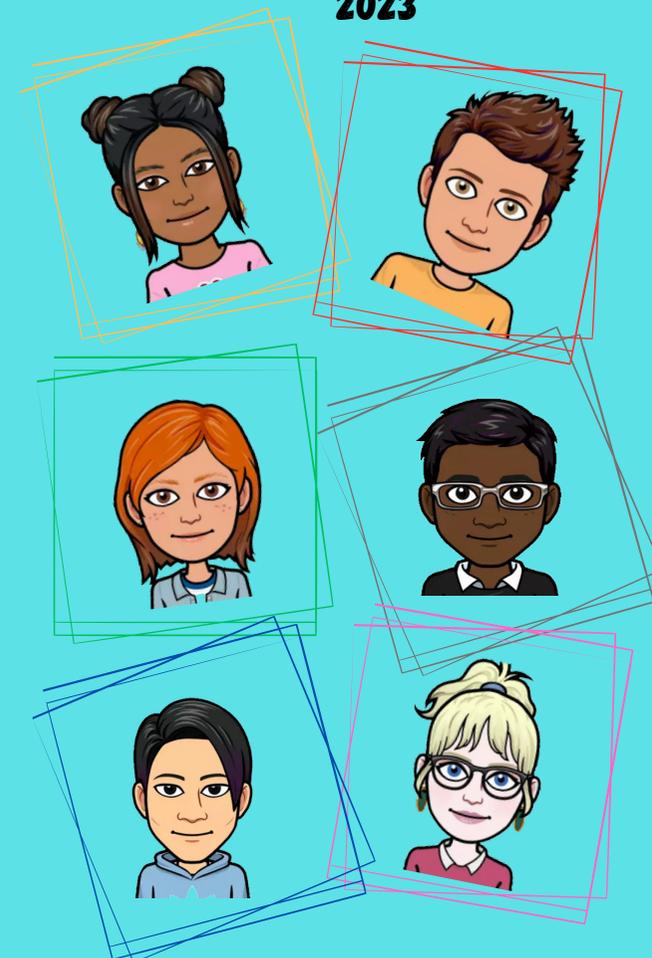
31470 FONTENILLES

07.61.65.16.14

jeunesse-fontenilles@lecs.org



GUIDE DES ELECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES 2023



LE CMJ C'EST QUOI?

Le Conseil Municipal des Jeunes est une assemblée de jeunes Fontenilloises et Fontenillois qui participe à la vie démocratique de la commune et qui favorise le dialogue avec les élus.

Cette assemblée représente les jeunes, fait entendre leurs idées, élabore des projets, dans le respect de chacun et dans le souci de l'intérêt général.

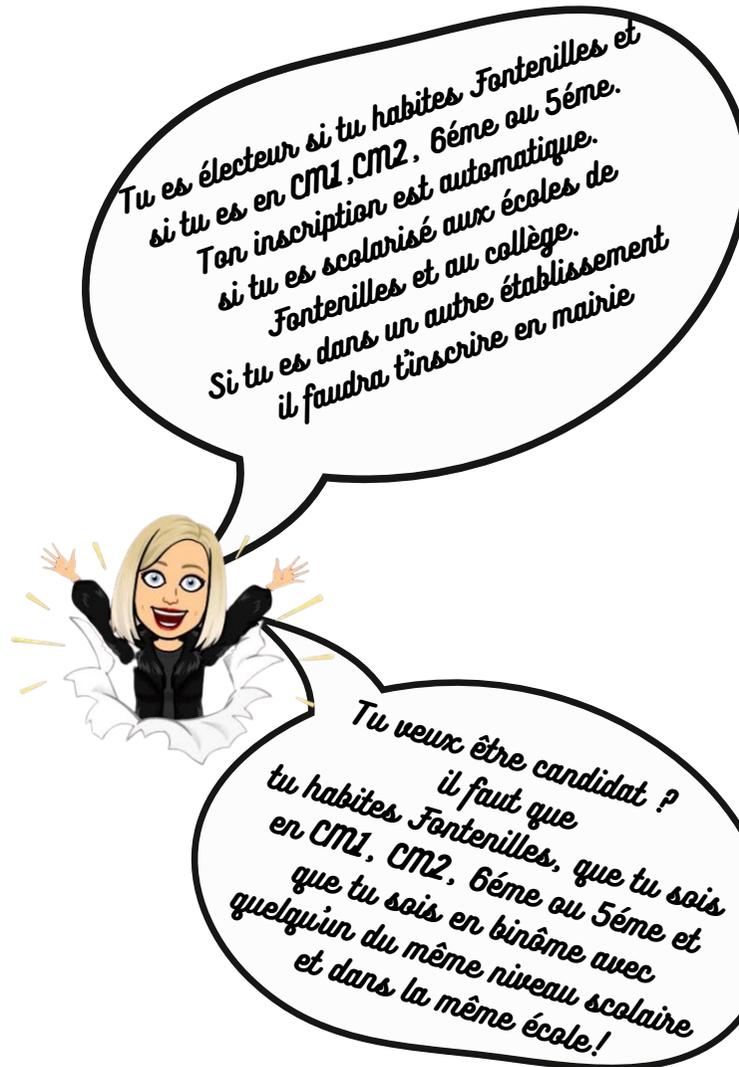
Soutenons les futures actions du CMJ, pour cela:

Aux urnes jeunes citoyens !

LES OBJECTIFS SONT:

- *Permettre aux jeunes d'exprimer et de proposer leurs idées à M. le Maire et aux élus.*
- *Permettre de devenir un citoyen actif et responsable.*
- *Permettre de développer le dialogue entre les jeunes et la mairie.*

ELECTIONS: MODE D'EMPLOI



Tu es électeur si tu habites Fontenilles et si tu es en CM1, CM2, 6ème ou 5ème. Ton inscription est automatique. si tu es scolarisé aux écoles de Fontenilles et au collège. Si tu es dans un autre établissement il faudra t'inscrire en mairie

Tu veux être candidat ? il faut que tu habites Fontenilles, que tu sois en CM1, CM2, 6ème ou 5ème et que tu sois en binôme avec quelqu'un du même niveau scolaire et dans la même école!

COMMENT POSER TA CANDIDATURE?

- *Remplis la fiche de candidature téléchargeable sur le site de la mairie, à l'accueil de la mairie, dans ton école, au collège ou au PAJ*
 - *Joins une photocopie de ta pièce d'identité ou du livret de famille*
 - *Fais signer l'autorisation parentale*
- Fin des candidatures le 13 Octobre 2023*

LA CAMPAGNE ELECTORALE

DU 16 OCTOBRE AU 24 NOVEMBRE

Accompagné de l'animatrice du CMJ, les candidats préparent leur affiche de campagne sur laquelle ils exposent leurs motivations, leurs idées de projets..

Le programme des candidats sera affiché au sein des écoles, du collège et à la mairie.

LE VOTE

- *Le 12 décembre au collège*
- *Le 13 Décembre, après-midi, à la mairie pour les Fontenillois scolarisés en dehors de la commune.*
- *Le 14 Décembre dans les écoles de la Fontaine et Génibrat*

COMMENT ÇA MARCHE?

- *Tu prends un bulletin de vote correspondant à ton niveau de classe,*
- *Tu te rends seul dans l'isoloir et tu coches le binôme de candidats de ton choix,*
- *Tu le mets dans l'enveloppe,*
- *Tu vas à la table de vote, tu donnes ton nom et tu met ton enveloppe dans l'urne,*
- *Tu signes le cahier d'émargement.*

LE VOTE

"VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE"